



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REGION DE FRANCHE-COMTE

Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement Franche-Comté

Besançon, le 21 FEV. 2014

Service Évaluation, Développement et Aménagement Durables

Département évaluation environnementale et financements

Affaire suivie par :
marie-laure.sergent@developpement-durable.gouv.fr
Tél. : 03 81 21 67 82 – Fax : 03 81 21 69 99

00168
**ACCUSÉ DE RÉCEPTION DE LA DEMANDE D'EXAMEN DIT AU « CAS PAR CAS »
pour un plan, schéma, programme ou autre document de planification susceptible de faire
l'objet d'une évaluation environnementale
(ARTICLES L122-4, R122-17 ET R122-18 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT)**

N° d'enregistrement du dossier : 2014 - 000162

Intitulé du projet : Zonage d'assainissement de Lieffrans (70)

Localisation : LIEFFRANS (70)

Demandeur : communauté de communes des Monts de Gy

Dossier complet reçu le : 06/02/2014

La décision motivée sera prise dans les deux mois à compter de la date de réception du dossier par l'autorité environnementale soit au plus tard le : 06/04/2014.

L'absence de réponse au terme de ce délai vaut obligation de réaliser une évaluation environnementale.

Le dossier est consultable en ligne et la décision sera publiée sur le site de la DREAL Franche-Comté, rubrique « Evaluation environnementale / Le « cas par cas » / Les autres plans et programmes ».

Pour le Préfet et par délégation,
Le Directeur Régional,
Par délégation et pour le directeur régional,
Le chef de service

Arnaud BOURDOIS

Copies à : DDT 70
Annexe : mention CNIL

Horaires d'ouverture : 9h00-12h00 / 13h30-17h00
Tél. : 33 (0) 3 81 21 67 00 – fax : 33 (0) 3 81 21 69 99
TEMIS, 17 E rue Alain Savary, BP 1269, 25005 BESANCON CEDEX
www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr

Annexe : Mention CNIL

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à préparer l'avis de l'autorité environnementale. Les destinataires des données sont les agents de l'administration.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la DREAL de votre région.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.